

Chronique Judiciaire! : Le choix d'une carrière au T.E.A. (Tribunal pour Enfants)

Autor(en): **Loup, Saint**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **19 (1951)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-567794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avoir sa place dans la société humaine! Oh non, mon petit Pierre, je ne ris plus! Crois-tu que mon jeu à moi se termine gaiement? Vois-tu, nous nous sommes offert une fête sans feu d'artifice, une campagne sans arbres et sans lac, un flirt sans amour! Mais regrettes-tu ces instants vraiment. Nous avons goûté toutes les joies des caresses espérées, sans l'éternelle amertume souvent conséquente des caresses réalisées. Et nous pourrons nous quitter tout-à-l'heure, au petit matin, bien franchement, les yeux dans les yeux, sans regrets, sans honte, comme deux copains et presque heureux, moi d'avoir connu les hommages d'un homme jeune et charmant, toi d'avoir étreint au hasard des danses un garçon qui n'avait pas «Tombé le masque».

N'aie pas de larmes et rejoignons les autres. Ecoute-les, entends leurs rires et leurs chansons!

Qui sait comment s'achèvera pour certains d'entre eux, ce matin de Carnaval?

Allons Pierre, viens, nous allons danser, danser encore, c'est la valse de l'AMITIE!

Claude Réhaut.

Chronique Judiciaire!

Le choix d'une carrière au T.E.A. (Tribunal pour Enfants)

Recueilli par Saint Loup

Il n'y a plus d'enfants sages; il en résulte que les patronages, maisons de rééducation, de relèvement moral, de redressement refusent du monde. Le problème devient angoissant et cause à M. le Président du Tribunal bien des soucis.

Le délinquant qui comparait aujourd'hui est un colosse de 16 ans et demi. Beau garçon, blond, intimidé, vague plutôt. Il se désintéresse absolument de ce qui se passe autour de lui. Tout à l'heure, il s'est penché pour embrasser sa mère en larmes par dessus son tout petit banc d'infamie... Maintenant, il pense à autre chose et paraît ignorer que son destin d'enfant se joue en une conversation à voix basse entre le Président à la barbe magnifique et ses deux assesseurs.

Le Président: «Vous êtes parti du patronage et vous avez été arrêté pour vol».

Le garçon ne répond pas, il n'entend pas. Il est ailleurs.

Le Président: «Vous entendez ce que je vous dis? Ayez une autre attitude devant le Tribunal».

Le prévenu: «Oui, mon président».

Le Président: «Alors, que va-t-on faire de vous maintenant?»

Le garçon a un geste las.

Le Président à la mère, au banc des témoins: «Vous, Madame, vous n'avez sur votre enfant aucune autorité. Mais non, ne protestez pas, aucune autorité! Ne protestez pas, nous le savons».

La mère: «Monsieur le Président, mon enfant n'a jamais eu de père, je suis seule dans la vie».

Très mauvais cela. Un enfant sans père est toujours pour la maman un mauvais point.

«Mesdames, dit le Président, tourné vers le banc occupé par les représentantes des bonnes œuvres, laquelle peut se charger de l'inculpé?»

Point de réponse. Ces dames se regardent. M. le Président s'impatiente. Pour un peu, il offrirait le gosse aux enchères.

«Chez moi, il n'y a plus de place. Nous avons 85 enfants» . . .

«Alors, le patronage du Nord», lance le Président comme planche de salut.

Le patronage du Nord, sous les traits d'un petit monsieur à visage savant proteste:

«Impossible, nous n'avons pas le placement de nos enfants à la campagne, car ce n'est pas l'époque des travaux aux champs».

M. le Président est navré, il faut pourtant caser l'enfant.

«Vous ne voulez pas vous engager?» dit le Président.

«Mais, il est trop jeune, M. le Président», répond la mère.

Le Président: «C'est vrai. Vous voyez dans quelle situation vous me mettez, mon pauvre petit!»

«Il n'est pas question de vous rendre à votre mère qui n'a aucune autorité sur vous et de plus, nous connaissons vos petits travers. On vous a vu rôder dans les milieux de pédérastes professionnels de l'avenue de Clichy . . .»

Le gosse confus baisse le nez.

Alors, M. le Président a une soudaine inspiration. Sans la moindre malice, oui, sans vraiment la moindre malice, il demande:

«Vous ne voulez pas entrer dans la marine?»

SEXE

Vie Moderne et Spiritualité

(suite)

III. Les droits de l'homosexuel

Que l'homosexualité soit moins fréquente que l'hétérosexualité, voilà qui ne nous autorise guère à l'appeler anormale. Dans son abondance et sa variété, la nature produit plus d'un seul «naturel». Parce que la majorité des gens ne sont pas «naturellement» poètes ou compositeurs, il ne s'ensuit pas qu'un homme doué de talent poétique ou musical soit anormal. Il est l'exception plutôt que la règle, mais il est aussi «normal» et voulu par la nature que le commun des mortels. Comme toute autre tendance humaine, l'homosexualité peut devenir un vice. L'art aussi peut en devenir un s'il est délibérément prostitué; la science, le sport ou la religion également. Et la disposition hétérosexuelle le peut tout aussi bien si elle conduit à la débauche.

Une preuve additionnelle que l'homosexualité est une tendance innée, non pas une perversion ou une habitude acquise, est fournie par le rôle combiné de l'instinct et du plaisir. Dans tous les cas dont j'ai eu personnellement connaissance, le besoin d'un rapport avec un autre homme était instinctif et d'ordinaire reconnaissable dès le plus